



Conseil municipal du 19 janvier 2015 | Délibération n°19

Intervention de Valérie FAUCHEUX au nom du groupe écologiste

Sécurité : tisser des liens plutôt que (vidéo)surveiller

Madame la Maire, Cher-e-s collègues,

La stratégie territoriale de sécurité telle qu'elle nous est présentée ce soir s'appuie sur des axes qui nous semblent cohérents. Néanmoins, il convient de rappeler pour notre groupe politique certaines orientations qui n'apparaissent pas dans ce rapport, et qui nous semblent nécessaires de réaffirmer, aujourd'hui encore plus qu'hier.

Le sentiment d'insécurité, certes s'appuie parfois sur des réalités de délinquance, mais le plus souvent cette inquiétude est la résultante des difficultés sociales et économiques, des replis sur soi, de l'individualisme prégnant dans les systèmes urbains. Le manque de relation sociale dans son quartier, dans son immeuble amène nos concitoyens à percevoir l'autre comme celui qui vient perturber sa sphère personnelle. Comme pour toute autre politique, nous devons impliquer les habitants, afin qu'ils participent à la régulation des conflits sociaux. Pour ce faire, ils doivent trouver des interlocuteurs sur le terrain : agents chargés de la sécurité comme la police de proximité mais aussi médiateurs et éducateurs.

Et dans ce domaine, les collectivités locales doivent faire face à l'abandon complet de l'État qui assume de moins en moins ses missions régaliennes. Avec la suppression de la police de proximité et la baisse des crédits alloués aux associations de prévention, c'est encore aux villes de compenser. Ce gouvernement ne fait guère mieux que du temps de Nicolas Sarkozy. La stratégie de création des zones de sécurité prioritaire, loin de compenser la baisse des effectifs et la fin des missions de la police nationale affectée à l'ilotage dans les quartiers, contribue à stigmatiser les quartiers populaires comme le Blosne.

Notre ville doit renouveler ses actions innovantes comme les correspondants de nuit. Ce dispositif est aujourd'hui en panne, du fait de la réduction de leur mission. Ils sont repérés uniquement dans un cadre nocturne pour répondre à tous les besoins (sociaux ou matériels). Pas assez formés, trop souvent livrés à eux-mêmes, ces professionnels semblent évoluer dans un cadre d'actions inconfortable et avec peu de contacts avec les travailleurs sociaux du quartier qui évoluent eux en journée. Sans un travail de réseau, la mission des correspondants de nuit semble se limiter à garantir peut-être une tranquillité, mais sans aider et sans apporter de solutions durables.

Par ailleurs, il faut promouvoir la proximité. Où est « la proximité » avec la mise en place de caméras de vidéo-surveillance massivement installées pendant les deux derniers mandats ? Les caméras sont une atteinte aux libertés. Par ailleurs, elles n'empêchent pas le délit ou le crime. Au mieux elles les déplacent. En résumé, on ne remplace pas la présence humaine par des bandes d'enregistrements vidéo ! Nous estimons que l'argent public consacré à l'installation, à l'entretien et à l'exploitation du dispositif serait bien plus utile en recrutant des professionnels en charge de la prévention sur le terrain. Une caméra correspond à l'embauche de deux équivalents temps plein. Il est donc nécessaire de réaliser l'évaluation de la vidéosurveillance, comme nous l'avons prévu dans notre protocole d'accord pour le second tour.

Enfin, du fait des récents événements, des menaces pèsent lourdement. La stigmatisation des populations issues de l'immigration et des jeunes met en danger le fragile lien social de nos quartiers. Notre stratégie locale doit d'abord et avant tout s'appuyer sur nos politiques de luttes contre toutes les exclusions, aujourd'hui et demain plus que jamais.